

LIVRET D'ACCUEIL DU DEPARTEMENT FORMATION CONTINUE DU PESMD BORDEAUX NOUVELLE-AQUITAINE 2023/2024

LE PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE (PESMD) BORDEAUX NOUVELLE-AQUITAINE est un établissement de formation supérieure, sous tutelle du ministère de la Culture. Soutenu par les pouvoirs publics et de nombreux partenaires pédagogiques et artistiques, il forme les futurs professeurs et artistes-interprètes en musique et en danse.

Le PESMD est membre de l'Association nationale des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène (Anescas), de l'Association Européenne des Conservatoires supérieurs (AEC) et titulaire de la Charte Erasmus+.

Le PESMD est certifié QUALIOPI.

Formation initiale :

Le PESMD dispense une formation initiale au Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) et/ou au DE (diplôme d'État) de professeur de musique ou de danse, en parallèle d'une Licence Arts du Spectacle musique et danse en partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne. Chaque année, il forme des étudiants issus de conservatoires et d'écoles de France et de l'étranger pour un cursus d'études supérieures de 2 ou 3 ans.

Préparation à l'EAT :

L'établissement est par ailleurs l'un des trois centres nationaux d'examen habilités par le ministère de la Culture pour l'EAT (Examen d'Aptitude Technique - donnant accès à la formation au diplôme d'État de professeur de danse).

Formation continue :

Le PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine est doté d'un département dédié à la **formation continue** au service des professionnels de la musique et de la danse (artistes, enseignants, responsables de structures etc.). Sa mission est de contribuer ainsi à l'évolution de la qualification, de la reconversion et de l'insertion professionnelle des stagiaires.

Il propose des formations diplômantes (diplôme d'État de Professeur de Musique ou de Danse), la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour le diplôme d'État de Professeur de Musique ou de Danse, des formations qualifiantes (stages).

Ces formations sont construites en concertation avec les réseaux des acteurs de l'enseignement artistique ; fédérations d'écoles de musique et de danse municipales et associatives, les conservatoires, les services culturels des départements, les ballets et orchestres professionnels, le CNFPT.

Les propositions peuvent également répondre aux besoins exprimés par des professeurs de musique ou de danse, des directeurs d'établissements pour leurs équipes, des stagiaires du PESMD.

Chaque formation prend en compte les besoins des professionnels au regard des compétences requises dans les référentiels et des fiches métiers de l'enseignement de la musique et de la danse.

Le soutien des pouvoirs publics

Le ministère de la Culture - DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Nouvelle-Aquitaine, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Gironde, Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux.

INFORMATIONS PRATIQUES

Coordonnées

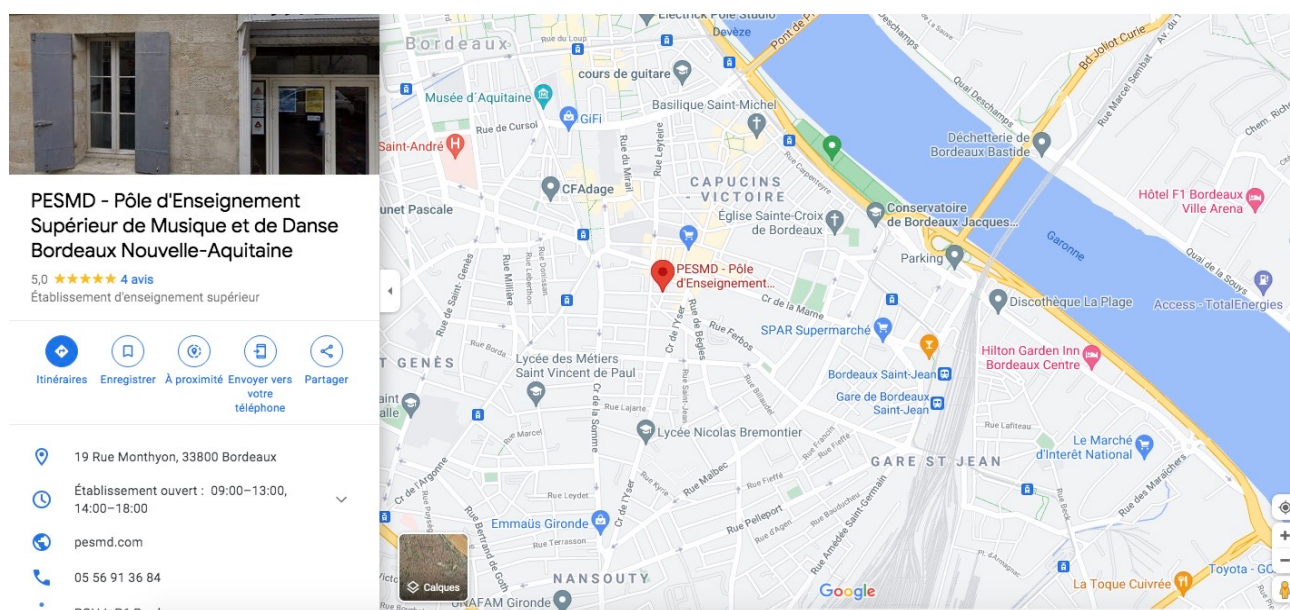
PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine
19 rue Monthyon
33800 Bordeaux
Tel + 33 (0) 5 56 91 36 84
www.pesmd.com

Horaires

- Lundi > jeudi : 09h00 – 13h00
14h00 – 18h00
- Le vendredi : 09h00 – 13h00
14h00 – 17h00
- Samedi & dim : fermé

Accès

Tram B / arrêt Victoire
Lianes bus TBM n° 1, 11, 15 / arrêt Capucins
Info Tram et bus : ALLO TBM : +33 (0) 5 57 57 88 88 / www.infotbm.com
Info Vcub : www.vcub.fr
La Maison du Vélo : 69 rue Pasteur : +33 (0) 5 56 33 73 75
Plus d'informations : www.bordeaux.fr



RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le PESMD met à disposition des références bibliographiques, CD, DVD, captations en musique et danse, mémoires et projets pédagogiques des anciens étudiants/stagiaires. Ces ouvrages sont empruntables sous conditions et accessibles dans les bureaux du PESMD.

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

Pour toute inscription de personnes en situation de handicap, il convient de nous contacter de manière à étudier l'aménagement de la formation envisagée. Lors des premiers échanges, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuelles dispositions à mettre en place. Un rendez-vous sera organisé avant l'entrée en formation, puis pendant la formation suivant un calendrier et en fonction des nécessités de l'étudiant/stagiaire/candidat. N'hésitez pas à prendre contact avec le référent handicap du PESMD : Caroline FOLLANA : cfollana@pesmd.com

CHARTRE VIGILANCE BIENVEILLANCE, ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

Veiller au bien-être des étudiants durant leurs études est l'une des priorités du PESMD. Une procédure de veille-signalement est ainsi mise en place pour apporter des solutions rapides aux difficultés rencontrées. Celle-ci a pour objectif de faire remonter l'information au conseil vigilance-bienveillance afin qu'il puisse initier un accompagnement de qualité et adapté auprès de ses étudiants.

19, rue Monthyon
33800 Bordeaux - France
+33 (0)5 56 91 36 84
www.pesmd.com

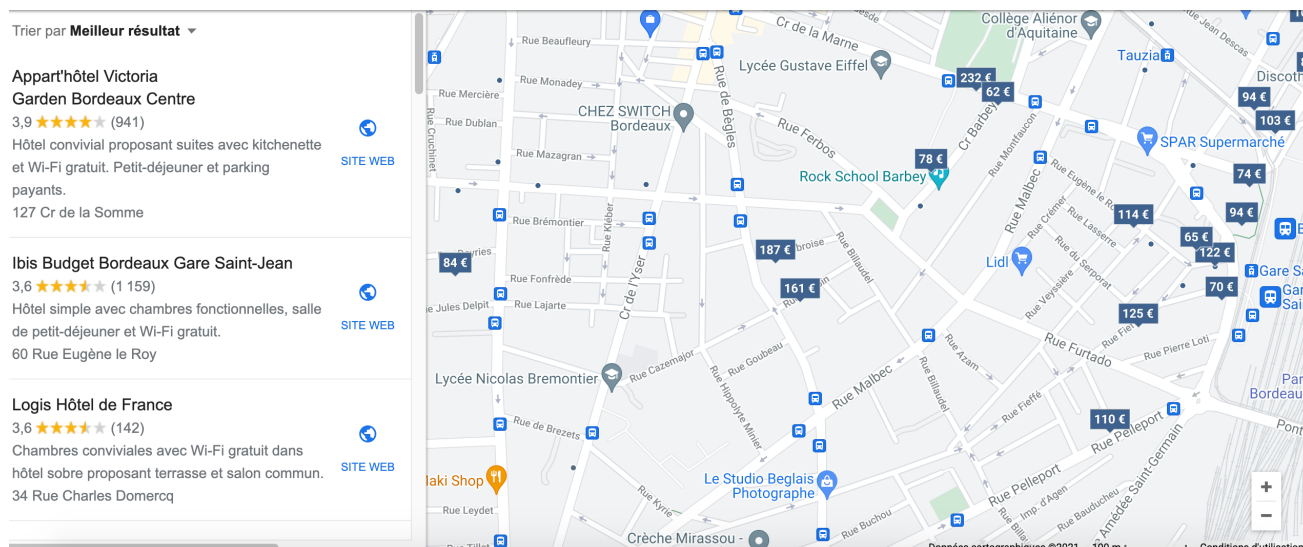
Numéro organisme de formation : 72330230333
Siret 38345677900032 - APE 8552Z

Mis à jour le 09/10/23



LOGEMENT

- Cellule étudiante Bordeaux : +33 (0) 5 56 10 27 14 / www.bordeaux.fr
- CROUS : Cellule logement : 18 rue du Hamel 33800 Bordeaux
+33 (0) 5 56 33 92 00 / www.crous-bordeaux.fr
- CIJA : Centre Information Jeunesse Aquitaine : 125 Cours d'Alsace Lorraine 33000 Bordeaux
+33 (0) 5 56 56 00 56 / www.info-jeune.net
- Caf / Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde : rue du Docteur Gabriel Péri 33078 Bordeaux
+33 (0) 8 20 25 33 10 / www.caf.fr



URGENCES

- SAMU-SMUR 15
- Urgences adultes : 05 57 82 04 05
- Pompiers 18
- Police 17
- SOS Médecins Bordeaux – permanence des soins : 05 56 44 74 74 (Ouvert 24h/24h)
- Pharmacie des Capucins - 30 Pl. des Capucins, 33800 Bordeaux - 05 56 91 62 66

CULTURE

Kiosque Bordeaux Centre
Allées de Tourny
Tel : +33 (0) 5 56 79 39 56

COMMERCES PROCHES DES LIEUX DE FORMATION

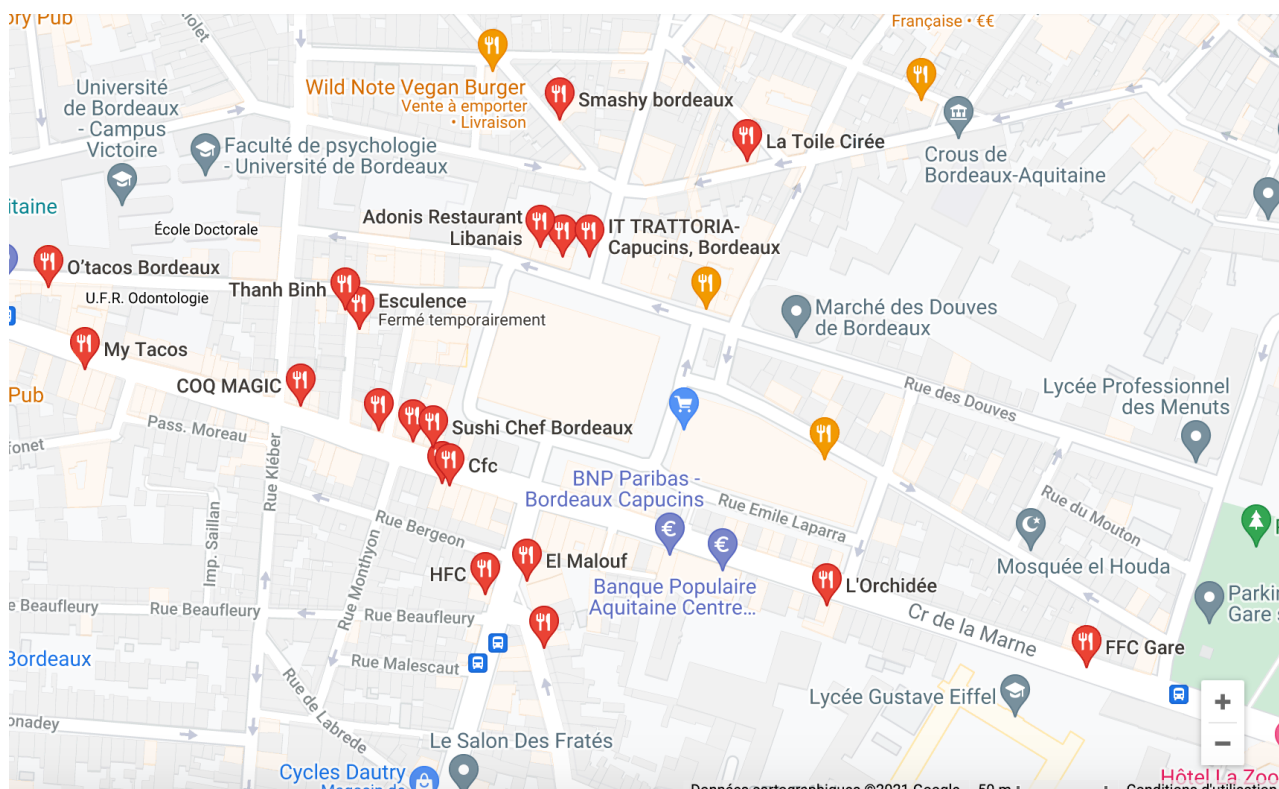
Carrefour City : 53 cours de la Marne - 33800 Bordeaux
U Express et Drive : Rue Jules Guesde - 33000 Bordeaux
Quelques possibilités de restauration rapides proches du PESMD (voir carte ci-dessous)

19, rue Monthyon
33800 Bordeaux - France
+33 (0)5 56 91 36 84
www.pesmd.com

Numéro organisme de formation : 72330230333
Siret 38345677900032 - APE 8552Z

Mis à jour le 09/10/23





DÉROULEMENT DES ACTIONS DE FORMATION

Pour chaque offre de formation, des horaires de stages sont communiqués aux stagiaires. Le PESMD invite les stagiaires musiciens et danseurs à arriver 30 minutes avant le début du stage afin d'être accueillis par l'équipe du Pôle, avoir le temps nécessaire pour finaliser des démarches administratives, élarger les feuilles de présence et prendre contact avec le groupe et le formateur avant que le stage ne débute.

Chaque stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur consultable sur le site du PESMD. Pour les stagiaires en formation diplômante, le règlement intérieur leur est adressé en amont de la formation et doit être signé avant le premier jour de la formation attestant de son acceptation.

Dans une volonté permanente d'amélioration de l'offre, chaque stagiaire aura un questionnaire à remplir et à remettre à l'issue de la formation, ou par mail a posteriori. Chaque stagiaire est évalué par le formateur à la fin du stage. Il recevra, sur l'attestation qui est adressée à chaque fin de formation, les informations relatives à l'acquisition des compétences visées par la formation.

Chacun des lieux de formation est adapté à la thématique du stage proposé et équipé en conséquence :

- Les studios de danse respectent la réglementation en vigueur concernant les planchers de danse et disposent de sanitaires et de vestiaires
- Du matériel pédagogique est disponible dans les studios (squelettes, ballons de tailles diverses, balles, cerceaux, bâtons, frites en mousse, tapis...)
- Les différents espaces sont équipés de matériel audio et vidéo (tuner, lecteur CD, enceintes, lecteur de DVD, vidéoprojecteur, écran interactif...)
- Des partenariats privilégiés avec les écoles de musique et conservatoires du département permettent l'accès à des salles selon les spécificités des stages

19, rue Monthyon
33800 Bordeaux - France
+33 (0)5 56 91 36 84
www.pesmd.com

Numéro organisme de formation : 72330230333
Siret 38345677900032 - APE 8552Z

Mis à jour le 09/10/23



L'ÉQUIPE DU PESMD BORDEAUX NOUVELLE-AQUITAINE

Présidence / Lise SALADAIN

Direction générale par intérim / Célia THOMAS

Administration

Karine SALACE	DAF - Directrice adjointe par intérim	ksalace@pesmd.com
En cours de recrutement	Assistante administrative	
Alix DELAGE	Accueil – Administration – EAT	adelage@pesmd.com

Communication

Caroline HUGUENET	Responsable Communication	chuguenet@pesmd.com
-------------------	---------------------------	---------------------

Département Musique

Sarah BRAYER	Directrice Musique par intérim Conseillère aux études Coordinatrice relations internationales – Erasmus	sbrayer@pesmd.com
Floriane GUÈRE	Assistante département Musique	fguere@pesmd.com

Département Danse

Célia THOMAS	Directrice Danse	cthomas@pesmd.com
Danielle MOREAU	Coordinatrice Danse	dmoreau@pesmd.com

Département Formation Continue et VAE

Caroline FOLLANA	Responsable Formation Continue et VAE	cfollana@pesmd.com
Véronique PHUOC	Assistante Formation Continue et VAE	vphuoc@pesmd.com

Régie générale

Laure MARTIGNE	Régie générale	regie@pesmd.com
Paul MABILLOT		

19, rue Monthyon
33800 Bordeaux - France
+33 (0)5 56 91 36 84
www.pesmd.com

Numéro organisme de formation : 72330230333
Siret 38345677900032 - APE 8552Z

Mis à jour le 09/10/23



ANNEXES

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Si vous êtes victime ou témoin de faits répréhensibles :

Discrimination—harcèlement moral ou sexuel— agissements sexistes— violences ou agressions sexistes ou sexuelles—menaces ou tout autre acte d'intimidation—violences conjugales et intrafamiliales, vous pouvez :

- Informer la direction du PESMD et/ou la référente discrimination, harcèlement sexuel et agissements sexistes, Madame Caroline FOLLANA : cfollana@pesmd.com qui vous présentera la procédure à suivre en toute confidentialité
- Contacter la cellule externe de signalement du ministère de la Culture : le Cabinet Concept RSE

Par mail : signalement-culture@conceptrse.fr

Par téléphone : 0801 90 59 10 (numéro vert) du lundi au vendredi de 9h à 13h

Vous pouvez :

Consultez le guide du ministère de la Culture version de mars 2023 : « Prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles » kit étudiant à télécharger sur le site du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Enseignement-superieur-et-Recherche/L-enseignement-superieur/Vie-etudiante/Prevenir-et-agir-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles>

Charte éthique égalité à télécharger sur le site du PESMD :
[CHARTRE ÉTHIQUE ÉGALITÉ FEMME/HOMME ET DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS](#)

Règlement intérieur du PESMD à télécharger sur le site du PESMD : [Règlement intérieur du Pesmd Bordeaux 2023-2024](#)



PÔLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
MUSIQUE/DANSE
BORDEAUX NOUVELLE-AQUITAINE

Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse
Bordeaux Nouvelle – Aquitaine

19 rue Monthyon - 33800 Bordeaux
Tél : + 33 (0)5 56 91 36 84

www.pesmd.com



19, rue Monthyon
33800 Bordeaux - France
+33 (0)5 56 91 36 84
www.pesmd.com

Numéro organisme de formation : 72330230333
Siret 38345677900032 - APE 8552Z

Mis à jour le 09/10/23

